

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : jeudi 11 février 2021,
Secrétaire de séance : Bernard MORA

Etaient Présents 60 titulaires, 4 suppléants, 5 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Philippe VIGNEAU suppléant de Jean-Claude COUSTET, Jean-Philippe FLORENCE suppléant de Fabienne TOUVARD, Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Bernard AURISSET à Sandrine HIRSCHINGER, Philippe GARROTE à Marie-Lyse BISTUÉ, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Muriel BIOT à Michel CONTOU-CARRÈRE

Absents : Ophélie ESCOT, Jean-Michel IDOPE, Daniel LACRAMPE, Jean-Luc MARLE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 210218-05-PAT-

**COMPLEMENT A LA GRILLE TARIFAIRE DES ESPACES DE VENTE
DE PRODUITS 'SOUVENIRS' DANS LES ÉQUIPEMENTS PATRIMONIAUX
SOUS GESTION INTERCOMMUNALE**

Mme CABON expose,

Vu la délibération n°31 du Conseil Communautaire du 09 avril 2019,

Considérant la création de boutiques adossées aux équipements culturels,

Il est proposé de compléter la grille tarifaire validée en y adjoignant six nouveaux objets :

- carte postale contemporaine avec enveloppe,
- porte-clés 'brebis',
- marque-pages papier,
- marque-pages adhésif papier avec stylo bille inclus,
- peluche mouton sur 4 pattes avec foulard rouge brodé,

La grille tarifaire suivante est proposée :

PRODUITS	PRIX DE VENTE
Carte postale contemporaine avec enveloppe	3 €
Porte-clés brebis	5 €
Marque-pages papier	1 €
Marque-pages adhésif	3 €
Peluche mouton	15 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'ajout des lignes ci-dessus présentées à la grille tarifaire,
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Trésorerie pour permettre la commercialisation desdits produits,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 18 février 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY